

La conférence annuelle d'ABVLACS

L'avenir des eaux souterraines

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Le samedi 6 juin, malgré une matinée pluvieuse, une soixantaine de résidents se sont réunis au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs pour assister à une conférence, organisée par l'Agence des bassins versants (ABVLACS). Cette conférence attendue depuis fort longtemps dont le sujet très d'actualité « Mieux comprendre les eaux souterraines pour mieux les protéger » a suscité un vif intérêt chez la population.

L'ABVLACS, principal organisme communautaire de la municipalité, est constamment à la recherche de sujets en lien avec sa mission qui se définit ainsi : veiller à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau des bassins versants de notre territoire dans une perspective de développement durable.

Un accueil chaleureux

Le jour de la conférence, les participants ont partagé un léger déjeuner favorisant les échanges et les discussions constructives.



Les participants ont, aussi, pu profiter des renseignements inscrits sur les différents tableaux contenant, notamment, les résultats des tests d'eau du RSVL.

Toutefois, le sujet de la conférence n'était pas le seul élément à susciter l'intérêt des citoyens. Les résultats 2025 du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) étaient présentés sur de grands panneaux d'affichage, permettant aux visiteurs de consulter facilement les données relatives à la transparence et à la qualité de l'eau des lacs de Sainte-Anne-des-Lacs.

Les membres du conseil d'administration d'ABVLACS présents sur place étaient d'ailleurs répartis stratégiquement dans la salle afin de répondre aux nombreuses questions des Annelacois soucieux de mieux comprendre l'état de leur environnement.

Le maire, John Dalzell, ainsi que plusieurs conseillers municipaux, ont également honoré l'événement de leur présence. À Sainte-Anne-des-Lacs, où la protection de l'environnement occupe une place importante, la devise municipale, « La nature à l'état pur », témoigne bien de l'attachement de la communauté à son patrimoine naturel. Elle rappelle également la responsabilité collective — et tout particulièrement celle des

élus — de préserver la richesse écologique qui caractérise le territoire.

Au cours de la rencontre, le maire a pris la parole à quelques reprises afin d'apporter des précisions et de répondre à certaines interrogations concernant la réglementation municipale.

Une conférence qui a répondu aux attentes

La conférence *Mieux comprendre les eaux souterraines pour mieux les protéger* donnée par madame Ferlatte, coordonnatrice scientifique du Réseau québécois sur les eaux souterraines, a engendré des échanges enrichissants.

Madame Ferlatte a profité de l'occasion pour souligner la proactivité de la Municipalité en matière de gestion des ressources en eau souterraine. Notamment, la Municipalité a commandé une étude à la firme Englobe afin d'établir une stratégie d'intégration et de préservation de l'eau souterraine dans l'aménagement du territoire annelacois.

Julie Marc-Aurèle, présidente de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs a profité de l'occasion pour souligner l'excellente collaboration entre l'Agence et la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.

Pour ceux qui désirent obtenir de plus amples informations, ils retrouveront les résultats de l'étude de la firme Englobe concernant les eaux souterraines sur le site web de la Municipalité.

Bien connaître les eaux souterraines

Selon madame Ferlatte, il est important de saisir la dynamique des eaux souterraines ainsi que les contextes hydrogéologiques de chacune des régions. Nos eaux souterraines subissent de fortes pressions. Les études démontrent que le climat et les usages impactent autant la quantité que la qualité de l'eau souterraine. Le rôle de l'aménagement du territoire ainsi que de ses milieux naturels en sont les principaux facteurs. Sans contredit, l'ensemble résidentiel augmente la demande et donc la pression sur la ressource.

La conférencière a aussi précisé que l'aménagement des puits ainsi que son entretien sont d'autres facteurs qui influencent la qualité et la quantité des eaux souterraines. Ces dernières jouent un rôle clé pour le maintien des

écosystèmes, l'irrigation des champs, qui assure la survie des terres agricoles et l'approvisionnement en eau potable.

La recharge des eaux souterraines, qui s'effectue principalement au printemps, représente la principale réserve d'eau disponible pour soutenir les différents usages durant la saison où la demande est la plus forte, soit l'été. Pour madame Ferlatte, les bonnes pratiques devraient se retrouver autant à l'échelle collective qu'à l'échelle du terrain.

La rencontre s'est terminée sur les mots suivants : « Chacun a son rôle à jouer pour en assurer une utilisation responsable. Qu'allez-vous faire demain pour mieux protéger les eaux souterraines? ». Pour parfaire vos connaissances sur le sujet, il est possible de consulter la présentation visuelle de la conférencière sur le site d'ABVLACS.



La conférencière, M^{me} Ferlatte, a partagé ses connaissances sur les eaux souterraines avec un public avide d'informations.

À l'an prochain

Déjà, Julie Marc-Aurèle songe au thème environnemental qui inspirera la prochaine édition de la conférence.

Elle a également profité de l'occasion pour souligner l'apport indispensable des bénévoles de l'association et remercier chaleureusement les participants. « Et bien évidemment, un merci sincère à tous les participants. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain », a-t-elle conclu.

Espèces Aquatiques Envahissantes

FORMATION GRATUITE

Date
Vendredi 10 juillet 2026

Heure
10h00

Lieu
Caserne de Pompiers, salle 2^e étage
765, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs,
Sainte-Anne-des-Lacs

L'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS), vous convie à une formation sur les espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE), notamment le myriophylle à épis et la vivipare chinoise, une nouvelle EAEE que nous retrouvons dans plusieurs lacs.

Animée par monsieur Shayan Lafrance, biologiste et agent de liaison du Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides, vous y apprendrez comment les identifier et prévenir leur introduction et propagation dans les lacs et cours d'eau du territoire annelacois.

Ouvert à toutes et à tous, aucune inscription requise

Au plaisir de vous y rencontrer !